

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION  
DU SECTEUR PRIVE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès  
-----

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
-----

Arrêté n° 5012 /MDIPSP/MEF

Portant nomination du Conseiller à la normalisation et à la qualité du Ministre  
du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE LA PROMOTION  
DU SECTEUR PRIVE ;

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°021-89 du 14 novembre 1989 portant refonte du statut général de la  
fonction publique ;

Vu le décret n°2021-341 du 6 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre du  
développement industriel et de promotion du secteur privé ;

Vu le décret n°2022-146 du 1<sup>er</sup> avril 2022 portant organisation du ministère du  
développement industriel et de la promotion du secteur privé ;

Vu le décret n°2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des  
cabinets ministériel ;

Vu le décret n° 2021 - 300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre,  
chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des  
membres du Gouvernement.

**ARRENTENT :**

**Article premier :** Monsieur Romain Pierre MIENAHATA, est nommé Conseiller à  
la normalisation et à la qualité du Ministre du Développement Industriel et de la  
Promotion du Secteur Privé

**Article 2 :** L'intéressé percevra les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera enregistré, publié au journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

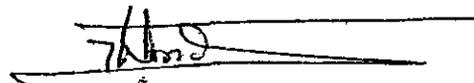
Fait à Brazzaville, le 26 avril 2023

Le Ministre du Développement Industriel,  
Et de la Promotion du Secteur Privé,

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances



**Antoine Thomas Nicéphore FYLLA SAINT-EUDES.**



**Jean-Baptiste ONDAYE**